

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,5%
Frais de sortie	non

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, dans certains cas, le montant prélevé pourra être moindre. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,56%*

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

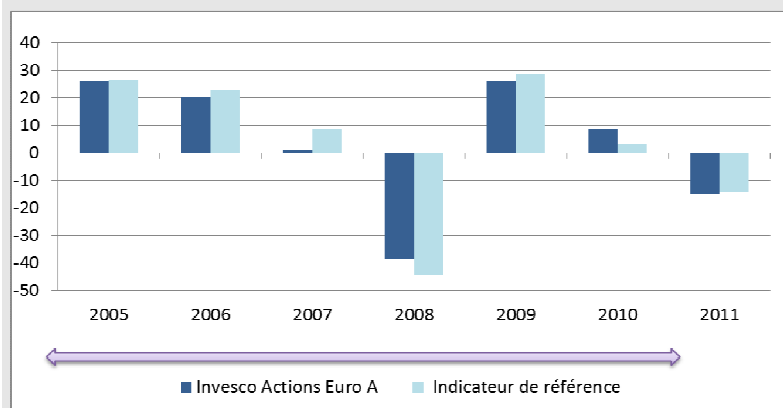
Commission de performance	Néant
----------------------------------	-------

- Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section 4.2.14 « Frais et Commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.invesco.fr.
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2011 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Performances passées

Performances passées de l'action A de l'OPCVM Invesco Actions Euro



- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les performances affichées incluent les frais et commissions.
- Date de création de l'OPCVM : 6 décembre 1996.
- Date de création de l'action : 28 décembre 2004.
- La performance passée est calculée en euro.

Les performances de l'OPCVM jusqu'au 1^{er} juillet 2010 ont été réalisées avec un indicateur de référence, un objectif de gestion, une stratégie d'investissement, et une classification différents de ceux mentionnés actuellement.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP Paribas Securities Services SCA.
- Les informations concernant l'OPCVM (prospectus, rapport annuel et document semestriel) peuvent être obtenues gratuitement en français sur simple demande auprès d'Invesco Asset Management SA, 16-18 rue de Londres - 75009 Paris, Téléphone : 01.56.62.43.02, ou sur le site internet www.invesco.fr.
- Les informations pratiques, notamment la valeur liquidative, relatives à l'OPCVM sont disponibles sur www.invesco.fr.
- La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut avoir un impact sur les produits, rémunérations et/ou plus-values éventuels redistribués par l'OPCVM ou liés à la détention ou la cession des actions de cet OPCVM.
- La responsabilité d'Invesco Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Invesco Asset Management S.A. est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur, ici fournies, sont exactes et à jour au 17 février 2012.